



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser  
au  
Monit  
belg



**\*20062584\***

**Déposé / Reçu le**

**25 MAI 2020**

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0456 704 308**

**Nom**

(en entier) : **ATLAS SERVICES BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue du Bourget 3, 1140 Bruxelles (Evere)**

**Objet de l'acte : Nomination définitive des administrateurs - représentant permanent du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2020:

L'assemblée générale décide de procéder à la nomination définitive de (1) Monsieur Matthieu BOUCHERY en remplacement de Monsieur Jérôme BERGER et (2) Monsieur Benoît DELAPLACE en remplacement de Monsieur Christophe BRESSON (tous deux cooptés par le conseil d'administration en date du 15 octobre 2019) en qualité d'administrateur de la Société. Leur mandat n'est pas rémunéré et viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2021.

L'assemblée générale a pris connaissance du fait que la société KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL a décidé de remplacer Monsieur Jos BRIERS, réviseur d'entreprises, par Monsieur Jeroen TRUMPENER, réviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent du commissaire avec effet à partir du 20 mai 2020.

L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Johan VAN DEN CRUIJCE et Monsieur Nicolas JANSSENS DE BISTHOVEN, pour, conjointement ou séparément et avec pouvoir de substitution, assurer les formalités auprès du registre des personnes morales, du greffe du tribunal de l'entreprise de Bruxelles ainsi qu'à un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription/la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises et la publication aux annexes du Moniteur belge. A ces fins, les mandataires pourront au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et, en général, faire le nécessaire.

Johan Van den Crujce  
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).